

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Niver - Numéro 56 / A viz Genver – Janvier 2022

UNE EXCELLEN-
TE ANNEE 2022
ET PLEIN DE
RÊVES FOUS
A HONORER

« *Bet ban l'Annam, ban Tonkin,
ban Afriq, ha deut bet d'ar ger
magnifik !* » Pierre-Marie Quintin
(1861-1930) de Niverrot

BLOAVEZH
MAT HA
KALZ A
HUNVREOU
DA GAS WAR-
RAOK



Des matricules, révolutions, actes et photos ...

Ce bulletin, couvrant les articles de l'automne dernier, donne une belle part aux registres-matricules de plusieurs soldats de la période 1880-1920 :

✚ Un ancien du Tonkin (1885), deux poilus de 1914-18 (Pierre Tanguy et Jean Lazou), et un matelot de la Royale.

✚ Grâce au premier soldat, Pierre-Marie Tonkin, le patrimoine gabérisois s'est enrichi d'une bannière de procession.

✚ Avec le dernier matelot, Jos ar Saoz, on dispose de chansons en breton sur son passé de matelot et de colon au Maroc.

Les trois articles suivants sont centrés d'une part sur des documents d'archives de la révolution française, et d'autre part sur la lecture marxiste, voire trotskiste, des mémoires de Jean-Marie Déguignet.

Ensuite, les actes paroissiaux du XVIII^e siècle, grâce à la numérisation complète des doubles registres des Archives Départementales du Finistère, avec l'analyse d'un acte de 1728 autorisant l'inhumation d'un suicidé « *hors les lieux saints* ».

Les derniers articles incluent des photos, que ce soit les clichés aériens des Boeings de l'I.G.N. au-dessus de la campagne gabérisoise entre 1948 et 1993, ou alors un reportage en Sud-Nivernais consacré à un retable flamand du X^e siècle qui ressemble étrangement à celui de Kerdévot.

Et enfin, on vous propose une nouvelle version des aventuriers de l'Arche perdue sur le pont de Sant Alar entre Kermadoret (Landudal) et Creac'h-Ergué.

Pour les vœux en ce début de nouvelle année 2022, on s'est choisi une nouvelle formule inédite en breton : « **bloavezh mat ha kalz a hunvreoù da gas war-raok !** », ce qui donne en français : « **bonne année et plein de rêves fous à honorer !** ».



Table des matières

Bannière de "Tonkin Kozh" et retour magnifique à Niverrot en 1887, « <i>Bannier Tonkin kozh</i> »	1
Cahier et fiches matriculaire de Pierre Tanguy au front en 1915-19, « <i>Soudard an trañcheoù</i> »	3
Jean Lazou, un officier multi-décoré à la grande guerre de 1914-1918, « <i>Ur Strollad a Enor</i> »	6
Jos ar Saoz, matelot à la Royale, colon et compositeur de gwerzioù, « <i>Ur c'haner ha martolod</i> »	8
Rapport sur l'état des finances municipales en l'an II de la Révolution, « <i>Arc'hant an Dispac'h</i> »	10
Placard brestois pour la municipalité d'Ergué-Gabéric de l'an III, « <i>An urzh ofisiel deus Brest</i> »	12
Convictions révolutionnaires de J.-M. Déguignet et lutte des classes, « <i>Emgann ar renkadoù</i> »	14
Derniers actes paroissiaux Baptêmes-Mariages-Sépultures 1776-92, « <i>Aktoù an aotrou Person</i> »	16
L'inhumation d'un sonneur suicidé hors les lieux saints à Kergaradec, « <i>Ur douaridigezh fall</i> »	18
Les clichés aériens des avions Boeing B.17 de l'I.G.N. entre 1948 et 93, « <i>Fotoioù kozh en aer</i> »	20
Photos d'un deuxième retable flamand de la Vierge à Ternant (Nièvre), « <i>Retabl ar Werc'hez</i> »	22
À la recherche de l'arche perdue de l'antique pont de Sant-Alar sur l'Odet, « <i>Ar gwareg kollet</i> »	24

La bannière de "Tonkin Kozh" du Niverrot

Bannier Tonkin Kozh

Une bannière pour remercier Dieu, Notre-Dame de Kerdévot et ses saints pour le retour "magnifique" d'un soldat de ses campagnes militaires au Tonkin.

Témoignages familiaux de ses descendants, récits de campagne de Paul Sainmont et registres matricules militaires des Archives Départementales du Finistère (cote 1 R 944).

Bannière de velours écarlate

« *Bet ban l'Annam, ban Tonkin, ban Afriq, ha deut bet d'ar ger magnifik !* » (j'ai été à Annam, au Tonkin et en Afrique, et je suis revenu à la maison "magnifique"), ainsi s'exprimait Pierre-Marie Quintin (1861-1930)¹ de Niverrot quand on l'interrogeait sur ses années d'opérations militaires de 1882 à 1887.

¹ Pierre-Marie Quintin est né le 04.11.1861 à Coat-Glaz en Briec, son père Pierre et sa mère Jeanne Marie Louboutiin. En 1880 ses parents achètent la ferme de Niverrot en Ergué-Gabéric, et mettent en location Coat-Glaz pendant 9 ans. En juin 1889 ils cèdent Niverrot à Pierre-Marie qui épouse Marie Jeanne Le Berre de Kernaon, avec qui il aura un garçon (Pierre-Jean né en 1891) et 3 filles. Il est décédé le 21.02.1930 à Niverrot en Ergué-Gabéric.

On le surnommait affectueusement « *Tonkin kozh* », le vieux Tonkin, et par cette expression « *magnifik* » il disait sa fierté d'être revenu en bonne santé de ses pays en guerre. Et pour cette bannière de procession « *Tonkin 1885* » que ses parents avaient fait faire à son retour à Niverrot, Pierre-Marie répétait souvent « *c'est ma bannière* ».

D'ailleurs son registre matricule confirme bien son incorporation dans le 2e régiment de zouaves, et ses campagnes respectives : « *En Afrique du 26 novembre 1882 au 18 janvier 1885. Expédition du Tonkin du 19 janvier 1885 au 4 juillet 1886. En Annam du 5 au 30 juin 1886. Opération d'occupation du Tonkin du 1er juillet 1886 au 3 janvier 1887. En Afrique du 4 au 16 janvier 1887.* »

On a pu penser que la bannière avait été réalisée en l'honneur d'un autre soldat du Tonkin, Corentin Signour de Keranroux, car Anatole Le Braz lors d'une description du pardon de Kerdébot en 1899 écrit : « *Elle a été offerte par Signour* ». Or Corentin Signour, qui est bien de la même classe que Pierre-Marie Quintin, n'est allé ni en Afrique, ni en Annam, ni au Tonkin. Certes les initiales C.S. sont brodées sur la bannière, mais elles pourraient avoir été ajoutées ultérieurement, et marquent peut-être sa contribution financière par solidarité avec les vétérans du Tonkin ou alors une appropriation du fait de la représentation de saint Corentin.

En tout cas, Pierre-Marie Quintin est bien le soldat gabérisois des 2e Zouaves, parti en campagne plus de 5 ans de chez lui, de 1882 à 1887. Il participe aux



Décembre
2021

Article :

« La bannière et la médaille de Pierre-Marie Quintin alias "Tonkin Kozh" »

Espaces
Patrimoine &
Mémoires

Billet du
04.12.2021

« Quand nous abordâmes au Tonkin, beaucoup d'autres, avant nous, avaient arrosé de leur sang cette terre qui devait coûter encore tant de sacrifices avant de devenir terre française ... », Paul Sainmont



opérations coloniales dans le Sud-Oranais algérien, et aux dernières batailles de la guerre franco-chinoise dans les nouveaux protectorats français d'Annam et du Tonkin. Le passage de l'un à l'autre des fronts est détaillé dans le journal du géographe Paul Sainmont, soldat du 2^e zouaves lui aussi : « Vive la France, vive le Colonel, vive le Commandant, en avant pour le Tonkin ! » (discours prononcé à Oran le 7 janvier 1885).

Pierre-Marie recevra pour ses services un certificat de bonne conduite et la médaille commémorative du Tonkin, et la bannière rouge du Tonkin est bien la sienne.

Et la description qu'en fait Anatole Le Bras reflète bien la richesse de sa confection : « Une bannière de velours écarlate représente St Corentin en rouge et en jaune, avec mitre d'or, et St Guénolé, tout en blanc, blanche la mitre, protégeant un jeune enfant en robe. »

Quintin

Nom : *Quintin*
Prénoms : *Pierre Marie*
N° de recrutement : *4117*
Classe : *1881*

ÉTAT CIVIL
Né le *2 juillet 1861* à *Trien*, canton de *Trien*, département de *Lozère*, résidents à *Couque Sabens*, canton de *Quimper*, département de *Finistère*, profession de *Cultivateur*, fils de *Pierre* et de *Jeanne Lebonnetier*, domiciliés à *Couque Sabens*, canton de *Quimper*, département de *Finistère*
N° de tirage dans le canton de *Quimper*

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Don

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Compagnie, détachement, volonte d'état, réintégration, etc.)
Appelé devant le 3^e trimestre 1882 au camp de Couque Sabens le 29 Janvier 1882 N° M. 4117. Sursis le 1^{er} de Janvier 1882. Sursis le 15 Janvier 1882 en attendant son passage dans le régiment qui aura lieu le 1^{er} Juillet 1882. A reçu un certificat de bonne conduite et de moralité conformément à l'article 10 du Règlement du 1^{er} Mars 1882 en 1882. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1883. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1884. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1885. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1886. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1887. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1888. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1889. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1890. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1891. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1892. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1893. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1894. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1895. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1896. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1897. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1898. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1899. Réintégration dans le 2^e bataillon de 1^{er} Janvier 1900.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
LES NOMS DE LOCALITÉS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Date	Commune	Substitutions de régim.

ÉPOQUE À SÉRIER EN VOIE DE PASSER DANS

le degré de disponibilité de l'armée active	le service de l'armée active	l'armée territoriale	la réserve de l'armée territoriale	la réserve de l'armée territoriale	DATE de la réintégration de service militaire.
<i>1^{er} Janvier 1887</i>	<i>1^{er} Janvier 1887</i>	<i>1^{er} Janvier 1887</i>	<i>1^{er} Janvier 1887</i>	<i>1^{er} Janvier 1887</i>	<i>1^{er} Janvier 1887</i>
<i>1^{er} Janvier 1888</i>	<i>1^{er} Janvier 1888</i>	<i>1^{er} Janvier 1888</i>	<i>1^{er} Janvier 1888</i>	<i>1^{er} Janvier 1888</i>	<i>1^{er} Janvier 1888</i>
<i>1^{er} Janvier 1889</i>	<i>1^{er} Janvier 1889</i>	<i>1^{er} Janvier 1889</i>	<i>1^{er} Janvier 1889</i>	<i>1^{er} Janvier 1889</i>	<i>1^{er} Janvier 1889</i>
<i>1^{er} Janvier 1890</i>	<i>1^{er} Janvier 1890</i>	<i>1^{er} Janvier 1890</i>	<i>1^{er} Janvier 1890</i>	<i>1^{er} Janvier 1890</i>	<i>1^{er} Janvier 1890</i>
<i>1^{er} Janvier 1891</i>	<i>1^{er} Janvier 1891</i>	<i>1^{er} Janvier 1891</i>	<i>1^{er} Janvier 1891</i>	<i>1^{er} Janvier 1891</i>	<i>1^{er} Janvier 1891</i>
<i>1^{er} Janvier 1892</i>	<i>1^{er} Janvier 1892</i>	<i>1^{er} Janvier 1892</i>	<i>1^{er} Janvier 1892</i>	<i>1^{er} Janvier 1892</i>	<i>1^{er} Janvier 1892</i>
<i>1^{er} Janvier 1893</i>	<i>1^{er} Janvier 1893</i>	<i>1^{er} Janvier 1893</i>	<i>1^{er} Janvier 1893</i>	<i>1^{er} Janvier 1893</i>	<i>1^{er} Janvier 1893</i>
<i>1^{er} Janvier 1894</i>	<i>1^{er} Janvier 1894</i>	<i>1^{er} Janvier 1894</i>	<i>1^{er} Janvier 1894</i>	<i>1^{er} Janvier 1894</i>	<i>1^{er} Janvier 1894</i>
<i>1^{er} Janvier 1895</i>	<i>1^{er} Janvier 1895</i>	<i>1^{er} Janvier 1895</i>	<i>1^{er} Janvier 1895</i>	<i>1^{er} Janvier 1895</i>	<i>1^{er} Janvier 1895</i>
<i>1^{er} Janvier 1896</i>	<i>1^{er} Janvier 1896</i>	<i>1^{er} Janvier 1896</i>	<i>1^{er} Janvier 1896</i>	<i>1^{er} Janvier 1896</i>	<i>1^{er} Janvier 1896</i>
<i>1^{er} Janvier 1897</i>	<i>1^{er} Janvier 1897</i>	<i>1^{er} Janvier 1897</i>	<i>1^{er} Janvier 1897</i>	<i>1^{er} Janvier 1897</i>	<i>1^{er} Janvier 1897</i>
<i>1^{er} Janvier 1898</i>	<i>1^{er} Janvier 1898</i>	<i>1^{er} Janvier 1898</i>	<i>1^{er} Janvier 1898</i>	<i>1^{er} Janvier 1898</i>	<i>1^{er} Janvier 1898</i>
<i>1^{er} Janvier 1899</i>	<i>1^{er} Janvier 1899</i>	<i>1^{er} Janvier 1899</i>	<i>1^{er} Janvier 1899</i>	<i>1^{er} Janvier 1899</i>	<i>1^{er} Janvier 1899</i>
<i>1^{er} Janvier 1900</i>	<i>1^{er} Janvier 1900</i>	<i>1^{er} Janvier 1900</i>	<i>1^{er} Janvier 1900</i>	<i>1^{er} Janvier 1900</i>	<i>1^{er} Janvier 1900</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 20 novembre 1899.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : entré ou non entré. On comprendra comme non entré tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service obligatoire.



Pierre Tanguy dans les tranchées en 1915-19

Soudard an trañcheoù

Pierre Tanguy, agriculteur à Kerellou, participant dans les tranchées à de nombreuses batailles de la grande guerre, blessé lors d'un assaut, étoile de vermeil, fourragère et croix de guerre.

Carnet militaire personnel de ses déplacements du 5 octobre 1915 au 8 mai 1919 (archives familiales), registre matricule (classe 1911, numéro matricule 302, archives départementales du Finistère) et Historique du 12e Cuirassiers (Gallica BnF).

Fourragère et croix de guerre

Le 1er octobre 1912, Pierre Tanguy, natif du village de Quillihuec, est incorporé, et ne reviendra sur ses terres qu'en 1919, après ses 4 années de combats dans les tranchées françaises, l'armistice et des opérations en Belgique et Allemagne. Décoré de la Croix de guerre 1914-18, il se mariera en 1920 avec Marie-Jeanne Le Roux de Kerellou et sera élu maire de mai 1929 jusqu'en avril 1945.

De sa campagne au front, jusqu'en 1915 au 11e Régiment des Cuirassiers, puis à la 5e compagnie du 12e régiment des cuirassiers ². D'abord simple

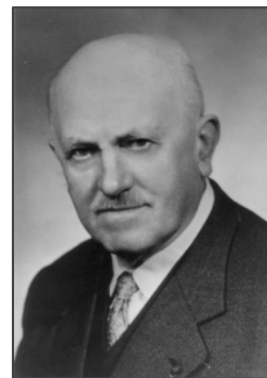
² L'écrivain Louis Destouches, alias Louis-Ferdinand Céline, fut incorporé

soldat ou « *grenadier* », puis brigadier et enfin brigadier fourrier, il sera sur presque tous les fronts, de la Marne jusqu'en Allemagne, en passant par les Ardennes, comme en atteste son carnet militaire, tenu scrupuleusement avec indication de tous ses déplacements, batailles, et permissions.

Pierre Tanguy et son régiment de cuirassés se sont énormément déplacés pendant les 4 années de conflit, à pied essentiellement, et quelquefois en camion ou train, ces derniers déplacements étant notés « *embarquements / débarquements* ». Ils feront les tranchées et les camps de la Marne, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, Meuse, Nord, Belgique, Luxembourg, Allemagne ...

Notre soldat gabérisois, pendant sa campagne de 43 mois, aura le droit à seulement 4 périodes annuelles de repos ou permission : 7 jours après Noël 1916, 10 jours de repos en août 1917, 14 jours en septembre 1918, 1

en 1912 dans le 12e régiment des cuirassiers stationné à Rambouillet. Une blessure dans les Flandres, en 1914, lui vaut la médaille militaire et une invalidité à 70 %. Il est cité dans l'ouvrage « *Historique du 12e Cuirassiers durant la guerre 1914-1918.* », s.l.n.n.d. (ca 1920), plaquette format 21,5x13,5cm, 72 pages, quelques cartes hors-texte. Rare Historique régimentaire du 12e Cuirassiers et document cénicien par excellence ce Régiment dont l'écrivain Louis-Ferdinand Céline en fut un brillant sous-Officier, on peut noter page 12 " Le 29 Octobre, le colonel Blaque-Bélaïr porte à l'ordre du régiment le maréchal des logis Destouches, du 2e Escadron, blessé..." (Chapitre II - Armentières - Ypres Octobre-Novembre 1914) et à la page 62 on retrouve le nom de Louis Destouches dans la liste des Hommes de Troupe du 12e Cuirassiers décorés de la Médaille Militaire pendant la Campagne ...



Décembre 2021

Article :

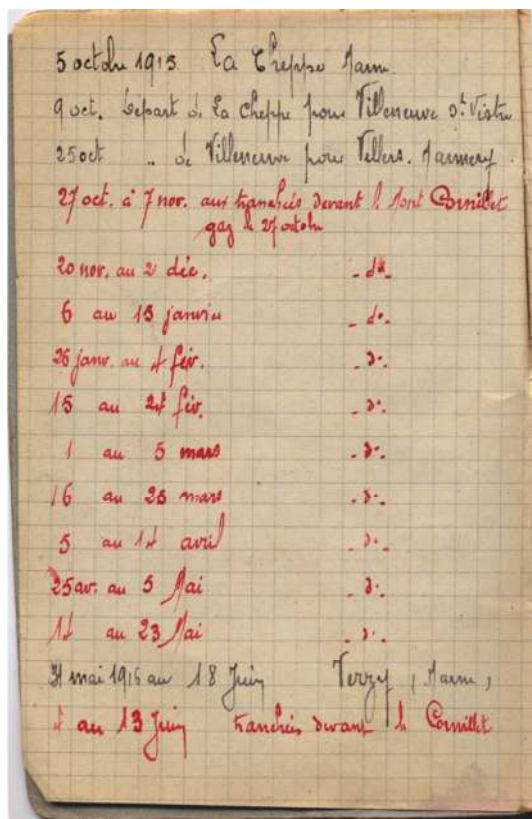
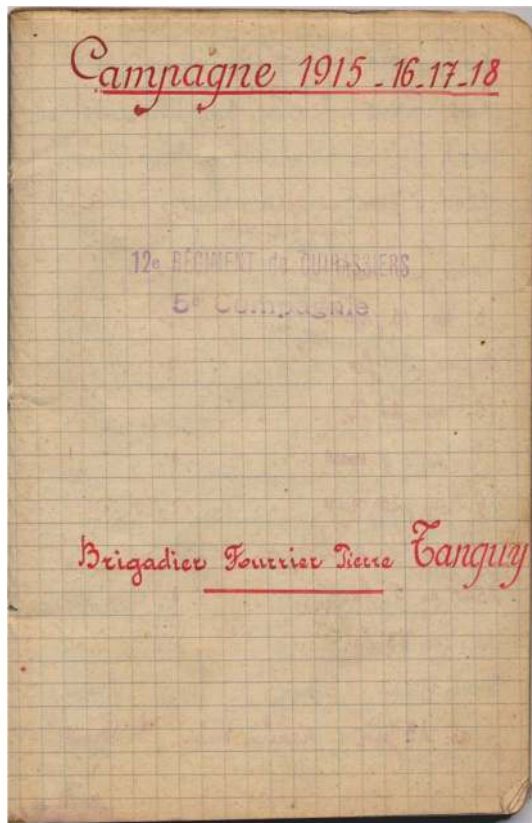
« 1915-1919 - Les combats de Pierre Tanguy en Marne, Somme, Aisne, Meuse et Allemagne »

Espaces Archives & Poilus

Billet du 11.12.2021



mois en décembre 1918, 1 mois en avril 1919.



Les périodes en première ligne face à l'ennemi, dans les tranchées, attaques et retraits, sont notées de couleur rouge

dans son cahier de campagne, et les périodes de repos ou de retrait du front sont intercalées en noir. En voici les principales étapes :

✚ Le Mont Cornillet : Pierre Tanguy est dans les « Tranchées devant le Mont Cornillet » près de Reims du 27 octobre 1915 (il note ce jour-là la présence de « gaz ») jusqu'au 13 juin 1917.

✚ Le fort de la Pompelle : après avoir quitté la Champagne pour une période dans les tranchées de Somme, Oise et Aisne, il y revient un an après, du 5 mai 1917 au 16 janvier 1918, dans la zone de la Pompelle, près du Mont-Cornillet (lequel sera repris par les français le 20 mai 1917).

Là, dans la nuit du 10 mai, son régiment des 12e Cuirassiers doit faire face à une attaque surprise : « des obus de gros calibre, des projectiles lacrymogènes et incendiaires s'abattent d'abord sur les tranchées, puis l'ennemi arrive, précédé de lance-flammes dont il se sert pour arroser nos premières lignes ».

Ce jour-là Pierre Tanguy est blessé : « Atteint au visage pour des liquides enflammés au visage au cours d'une attaque a continué le combat et ne s'est fait passer que sur l'ordre de son officier lorsque tout fut rentré dans le calme. » (inscription au registre matricule).

✚ St-Pierre-Aigle : Pierre Tanguy est dans les carrières de ce village les 10 et 11 juin 1918, et pour les 3 jours suivants il note « Attaque de St-Pierre-Aigle, Couvres, Ferme Tabery. ». Sur le monument commémoratif local il est gravé : « À la gloire des soldats français et alliés qui ont

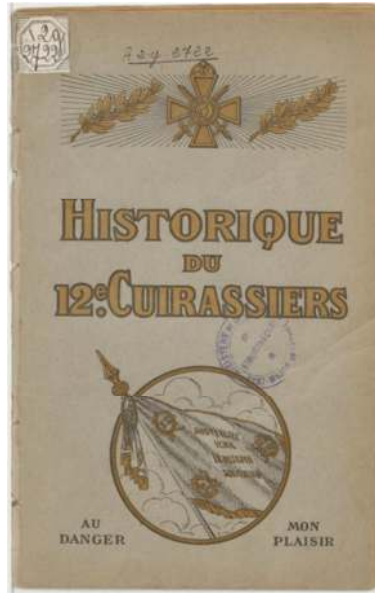
combattu victorieusement sur ce plateau du 29 mai au 25 juillet 1918 ».

✚ Mort-Homme : il y est du 10 au 17 août 1918. Disparu totalement sous l'acharnement des pilonnages des obus français et allemands, c'est l'un des neuf villages français détruits durant la Première Guerre mondiale qui n'a jamais été reconstruit.

✚ Après l'armistice du 11 novembre, Pierre Tanguy reste incorporé dans son régiment qui poursuit sa progression vers l'Allemagne, jusqu'aux environs de Mayence, en passant par la Belgique et le Luxembourg.

Le 4 juin 1918 Pierre Tanguy est nommé brigadier, puis brigadier fourrier (chargé du ravitaillement) le 6 août 1918. Un certificat de bonne conduite lui est accordé et il est qualifié d'« excellent grenadier ».

Pour toute sa campagne, et notamment pour son acte de bravoure à la Pompelle, Pierre Tanguy reçoit aussi plusieurs décorations : « Croix de guerre. Étoile Vermeil. Port à titre individuel de la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre accordé au 12e Cuirassiers ». À noter que la fourragère étant l'attribut signifiant une décoration collective, elle n'est que rarement portée à titre individuel.



Campagne : Secteur d'Alger-la Pompelle : « Le premier coup de main dirigé contre le 1^{er} cuirassiers est tenté le 10 mai, au milieu de la nuit ... des obus de gros calibre, des projectiles lacrymogènes et incendiaires s'abattent d'abord sur les tranchées, puis l'ennemi arrive, précédé de lance-flammes dont il se sert pour arroser nos premières lignes »

Nom : Tanguy		Numéro matricule du recrutement : 302	
Prénoms : Pierre Marie Surnoms :		Classe de mobilisation : 1907	
ÉTAT CIVIL		SIGNALEMENT	
Né le 30 novembre 1891 à Erquy-Gaberie , canton de Quimper , département du Finistère		Cheveux : châtain Yeux : bleu	
Profession : cultivateur		Taille (à terre) : 1 m. 76	
Marié le :		Degré d'instruction générale :	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION		CORPS D'AFFECTATION	
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1912		Brigadier Fourrier	
DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		NUMÉROS	
Inscrit sous le n° 332 de la liste du 1^{er} octobre 1912		AD. COMPAGNIE MILITAIRE :	
Arrivé au corps le 1^{er} octobre 1912		BREVETÉ EN SA RÉGION :	
Affecté au 12^e Régiment de Cuirassiers le 16 juin 1918		Armée active : 11^e Régiment de Cuirassiers	
Affecté au 12^e Régiment de Cuirassiers le 6 août 1918		Armée active : Régiment d'Infanterie QUIMPER	
Affecté au 12^e Régiment de Cuirassiers le 6 août 1918		Armée active : 3^e R.I.A.C.	
Affecté au 12^e Régiment de Cuirassiers le 6 août 1918		Armée active : Sans affectation	
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES		DATE DE DÉPART	
à Kerillou			
CAMPAGNES		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
Contre l'Allemagne du 29 août 1914 au 14 août 1918		Croix de guerre, Étoile Vermeil, Ordre de la Croix de Guerre accordé au 12 ^e Cuirassiers, Ordre Général 149 P.3 Janvier 1944	
PÉRIODES D'EXERCICES		RÈGLES A ENVOYER L'UNIFORME PORTER DANS :	
Réserve... 1 ^{er} dans l'Armée territoriale, 2 ^o dans l'Armée territoriale (supplémentaire dans l'Armée territoriale)		La réserve de l'Armée territoriale	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication		BREVETÉ EN SA RÉGION	

Lazou, officier multi-décoré sur le front de 1914-18

Ur Strollad a Enor

La grande guerre de Jean Lazou, né en 1895 à Plougasnou et futur instituteur en Alsace-Lorraine et à Lestonan, avec ses combats, citations et médailles.

Sources : Registre matricule (classe 1915, numéro matricule 1733, archives départementales du Finistère), JMO du 25e régiment d'infanterie (site memoiredeshommes) et Historique du 25e RI (Pages14-18.com) et Journaux Officiels.

Officier très crâne au feu

Jean-François Lazou est né en 1895 à Plougasnou d'un père maçon ³. Alors qu'il est élève-maître à l'École Navale de Brest, il est incorporé le 16 décembre 1914, et se retrouve au front dans les rangs du 25e régiment d'infanterie où il sera successivement soldat de 1ère classe en

³ 29/07/1895 - Plougasnou (Kerdenis), naissance de LAZOU Jean François, fils de Jean Marie, maçon , âgé de 37 ans et de Marie Françoise GOURVIL, Ménagère , âgée de 43 ans. Témoins : Jean François LAZOU 33a maçon Plougasnou frère du père - Jean Marie MASSON 66a cultivateur Plougasnou. Acte : Image:NaissanceLazou1895.jpg. Annotations : Marié à St-Martin-des-Champs le 25 juin 1917 avec Combote Françoise. Morlaix le 27.6.1917. Décédé à Moncourt (Aisne) le 15.5.1940.

mars 1915, caporal en juin 1915, sergent début avril 1916, adjudant fin avril 1916, sous-lieutenant en mai 1916, et enfin lieutenant en septembre 1918.

Outre ses nominations, sa fiche matriculaire fait état de 4 citations, au fur et à mesure des combats et de l'avancement de son régiment sur le front :

✚ Chilly-Maucourt, Somme, sept. 1916 : « *Plein d'ardeur, a conduit brillamment sa section, à l'assaut d'un village puissamment organisé.* » (ordre du jour de la brigade). Le village en question de Chilly sera pilonné par les obus pendant 6 jours.

✚ Prosnes, Champagne, avril 1917 : « *Officier d'un dévouement et d'un courage à toute épreuve, s'est particulièrement distingué le 30 avril 1917 en entraînant sa section à l'attaque d'une tranchée ennemie.* » (ordre de la division). L'attaque générale des monts par la 4e armée est fixée ce 30 avril à 12 h 40 et l'assaut final au Mont-Cornillet le 20 mai.

✚ Les Épargnes, Meuse, décembre 1917 : « *Officier d'une admirable cranerie et d'un dévouement sans limite. A exécuté avec méthode et une habilité remarquable une série de reconnaissances.* » (ordre de la division). Il est blessé le 16 décembre 1917, aux Épargnes - lieu de « combats terribles » en février 1915 - par éclats de grenades aux jambes.

✚ Verdun, Meuse, avril 1918 : « *Officier très crâne au feu. Le 17 avril 1918, au cours d'un violent coup de main ennemi sur nos tranchées, s'est défendu avec la dernière énergie sur les positions de repli reconnues d'avance. S'est élancé en avant de ses hom-*



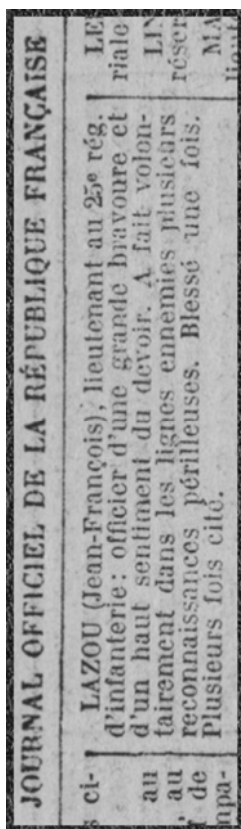
Décembre 2021

Article :

« 1914-1919 - Les actions d'éclat et la légion d'honneur posthume de Jean Lazou »

Espaces Archives & Poilus

Billet du 18.12.2021



mes ... » (ordre du corps d'armée). Certes ce n'est pas la bataille de Verdun de 1916, mais les combats y sont encore violents.

Pour tous ses états de service, Jean Lazou reçoit la Croix de guerre et le droit de mettre sur son ruban une étoile de bronze, deux étoiles argent et une étoile vermeil. Et il est inscrit au tableau spécial pour chevalier de la légion d'honneur (J.O. du 10 décembre 1920) avec un bel éloge. Ce tableau est une procédure qui permet de nommer des militaires dans la Légion d'honneur, sans instruction immédiate du dossier et avec régularisation et officialisation ultérieures, et pour Jean Lazou ce sera fait trente ans plus tard.

En 1919, après l'armistice, il se « retire à Grosblittersdorff », village de Moselle rebaptisé Grosbliederstroff quand l'Alsace-Lorraine redevient officiellement française par le traité de Versailles en 1919.

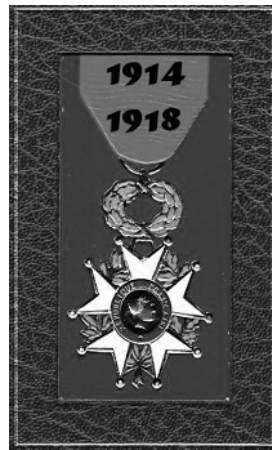
Il y reste pour participer en tant qu'instituteur à la réintroduction de la langue française dans l'enseignement primaire. Il est rejoint par son épouse Francine Combot, également institutrice, et en octobre 1919 ils ont une petite fille prénommée Marie-Louise-France ou Malou.

De retour dans le Finistère, Jean et Francine Lazou enseignent à Roscoff en 1924. Puis au 1er octobre 1926, ils sont tous deux affectés aux écoles de Lestonan en Ergué-Gabéric où ils vont rester respectivement 13 et 18 ans.

Jean Lazou a laissé le souvenir d'un instituteur militant actif du Parti Communiste Français, en-

Nom : Lazou		Numéro matricule du recrutement : 1734	
Prénoms : Jean Jeanne		Classe de mobilisation : 1913	
ÉTAT CIVIL			
Né le 29 juillet 1887 , à Clangolbennec , canton de Clangolbennec , département de FINISTÈRE , résidant à Clangolbennec , canton de Clangolbennec , département de FINISTÈRE , profession de maître à l'école , domicile à Clangolbennec , canton de Clangolbennec , département de FINISTÈRE		SIGNALLEMENT	
Marié à		Cheveux châtains , Yeux châtains , Nez caillé , Visage ovale , Renseignements physiologiques complémentaires	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		Taille : 1 mètre 69 centimètres, Taille rectifiée : 1 mètre 68 centimètres, Marques particulières :	
Inscrit sous le n° 42 de la liste du canton de Clangolbennec , Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1914. <i>(sans article 21 accordé)</i>		Degré d'instruction : 4	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.			
<p><i>Inscrit au 4^e régiment d'infanterie à cheval au camp de Valcartier le 29 septembre 1914. Classe C 16. Soldat de 1^{er} classe le 3 Mars 1915. Le 23 Mars 1915, soldat de 1^{er} classe. Nommé sergent le 20 avril 1916. Nommé aspirant le 21 avril 1916. Nommé lieutenant le 21 septembre 1916. Sous lieutenant de réserve à B. le 11 décembre 1917. Sous lieutenant de réserve à B. le 10 avril 1918. Nommé lieutenant de réserve à B. le 21 septembre 1918. Nommé lieutenant de réserve à B. le 10 septembre 1918. Le 10 septembre 1918, 25 jours (moy. en congé illégal de démobilisation) le 10 septembre 1919. Point de démobilisation le 21 septembre 1919. Le 21 septembre 1919, 25 jours (moy. en congé illégal de démobilisation) le 10 septembre 1919. Point de démobilisation le 21 septembre 1919. Le 21 septembre 1919, 25 jours (moy. en congé illégal de démobilisation) le 10 septembre 1919. Point de démobilisation le 21 septembre 1919.</i></p>			
<p><i>Passé au 160^e rég. par D. M. en date du 10.9.1918 (J.O. du 10.9.1918). Classe C 16. Point de démobilisation le 21 septembre 1919. Le 21 septembre 1919, 25 jours (moy. en congé illégal de démobilisation) le 10 septembre 1919. Point de démobilisation le 21 septembre 1919.</i></p>			
<p>Rappelé à l'activité le 29 septembre 1939. Affecté au Belet d'infanterie n° 112 33^e zone P.V. Arrivé au corps le 5 septembre 1939.</p>			
(Seuls renseignements en ma possession)			
<p><i>les a l'ennemi ?</i></p>			
Croix de guerre étoile de bronze		Croix de guerre étoile d'argent	
Croix de guerre étoile vermeil		Tableau spécial pour chevalier de la Légion d'honneur pour services rendus rang du 16.01.1920	
Campagnes			
<p><i>Alsace (14.12.1914 - 15.12.1914) (C.B.) Somme (16.12.1914 - 17.12.1914) (C.B.) Champagne (18.12.1914 - 19.12.1914) (C.B.) Verdun (20.12.1914 - 21.12.1914) (C.B.) Meuse (22.12.1914 - 23.12.1914) (C.B.)</i></p>			
<p><i>Alsace le 16.12.1914 aux 2^{es} compagnies après échec de grenade (en France)</i></p>			
<p>Partie active, Partir en, sans instruction, sans instruction</p>			

gagé dans la formation des élèves et la défense de l'école laïque, et très investi dans la vie locale ouvrière et rurale. Mobilisé comme capitaine à la seconde Guerre mondiale, il trouve la mort le 15 mai 1940 à Montcornet (Aisne) lors d'une « violente attaque ennemie ». La Légion d'Honneur lui sera enfin attribuée en 1950 (J.O. du 7.1.1950) à titre posthume en régularisation du tableau spécial de 1920.





Le Saux, chanteur et matelot de la Royale en 1904

ur c'haner ha martolod

La carrière militaire du boulanger Jean Le Saux, boulanger en Indochine et en Afrique jusqu'au conflit de 1914-18, et une sélection de trois de ses chansons composées en breton.

Sources : registre matricule (classe 1903, numéro matricule 566, archives départementales du Finistère), et transcriptions des chansons collectées par les Daspugnerien Bro C'hlazig en 1976, et évocation littéraire d'Hervé Jaouen ("Les soeurs Gwenan").

Soixante ans dans les colonies

Joseph-Marie Le Saux est né le 9 juin 1883⁴ au village de Réunic, près de Kerdévet en Ergué-Gabéric, son père Pierre et sa

mère Marie-Anne Quéméré étant les cabaretiers du lieu-dit.

Boulangier installé à Plogastel-Daoulas, il s'engage dans la Marine Nationale en 1904 et part pour deux ans en Indochine, puis toujours militaire en Afrique, au Maroc où il s'installe en 1919 comme colon. À l'indépendance du Maroc, il reviendra en France et finira ses jours en maison de retraite à Fouesnant en 1978.

Son parcours militaire est bien précisé dans sa fiche matriculaire :

1. deux années dans la Marine Nationale qu'on appelait toujours la Royale : « *Engagé volontaire pour cinq ans à la mairie de Brest le 18 février 1904 pour les équipages de la flotte* ».

Grâce à ses chansons on sait qu'à Saïgon il était à bord de la canonnière cuirassée Acheron.



2. période complémentaire à Tunis et Casablanca, comme matelot, puis comme agent de police des voies ferrées.

3. rappel dans l'armée en 1914 dans le bataillon de la Chaouïa, jusqu'en 1919, avec tentatives de réforme.

4. installation définitive à Ben-Ahmed, à proximité de Casablanca, comme commerçant et ses multiples condamnations

⁴ Naissance le 09/06/1883 - Ergué-Gabéric (Reunic) de LE SAUX Joseph Marie, fils de Pierre, Cabaretier, âgé de 26 ans et de Marie Anne QUEMERE, Cabaretière, âgée de 26 ans. Témoins : Joseph Le Saux 28 ans menuisier à Briec et Jean Quéméré 49 ans cultivateur. Mentions marginales : Marié à Ergué-Armel le 2 Septembre 1913 avec Jeanne Catherine le LOUET. Mariage dissous par divorce du 04/10/1944 au tribunal de Casablanca. Décédé en 1978 à la résidence Koad ar vorc'h de Fouesnant. Acte de naissance : : Image NaissanceJoseph LeSaux1883.jpg



pour fraude alimentaire ou mouillage de vin.

Dans une de ses chansons il donne des précisions sur ses activités de colon : « *J'ai été boulanger au début à la Casbah Ben-Ahmed Puis j'ai tenu un café, hôtel, restaurant dans ce même endroit. J'ai défriché deux cents hectares de terres, J'y ai construit des logements pour que les ouvriers y vivent* »

Chansonioù an den kozh

« *Tri ugent vloaz em eus bevet, er maez deus va bro garet* » (J'ai vécu soixante ans hors de mon pays adoré). Ainsi commence cette première chanson « *Chanson va buhez* » composée par Joseph Le Saux, alias Jos ar Saoz.

C'est en 1976, alors qu'il est à la maison de retraite "Koad ar voc'h" de Fouesnant, que les Daspugnerien Bro Ch'lazig l'enregistrent, chantant ses trois chansons favorites dans lesquelles il se remémore ses années hors du pays breton

La première « *Chanson va buhez* » (Chanson de ma vie) a pour thème ses voyages : « *Yaouank c'hoazh me oa kuitaet va bro gozh Breizh-izel, Evit mont da c'hounez ma boued e-barzh ar broioù pell* » (Jeune encore, j'ai quitté mon vieux pays de Basse-Bretagne Pour gagner mon pain dans de lointaines contrées).

Et son installation sur les terres marocaines : « *Boulanjerezh da gomaéns e barzh Kasbah Ben Ahmed Kafe, hotel ha restaurant 'barzh ar vro-se em eus graet. Defrichet em eus douaroù, pevar c'hant devezh-arat Savet am eus eno tier evit an dud da lojañ.* »

(traduction ci-dessus en fin de 1^{ère} partie).

La deuxième « *Ar martolod yaouank* » (Le jeune matelot) s'attarde sur les premières années à Saïgon, sur la canonnière cuirassée "Acheron", où il reçoit une lettre de sa dulcinée : « *Setu aze konfidañsoù da vestrezik Mari En em hastit martolod yaouank da zont d'he c'honsoli* » (Voilà les confidences de ma chère Marie En pressant son jeune marin de rentrer la consoler).

La troisième chanson « *Ti bras koad ar voc'h* » (Résidence "Bois du bourg") est pour ses congénères de l'EHPAD de Fouesnant : « *E-barzh an ti bras-se bremañ tud kozh kazi abandonet A gav c'hoazh tammoù plijadur digant o c'hamaraded* » (Dans cette grande maison maintenant vieux quasi abandonnés Trouvent encore des plaisirs dans la camaraderie).

Et par ailleurs il faut signaler le livre « *Les soeurs Gwenan* » d'Hervé Jaouen, ce magnifique roman consacré aux filles du marin de la Royale Joseph Gwenan et où la figure tutélaire du chanteur est évoquée :

« *Un matelot chantait, accompagné par la douce musique de l'eau sur la coque, « La chanson de ma vie », écrite au début du siècle par Jos ar Saoz, un gars d'Ergué-Gabéric engagé dans la Royale : Da Saigon en Indochin digentañ e oan bet, Goude oan deuet d'an Afrik da vro an Arabed (D'abord j'ai été à Saigon, en Indochine, Et ensuite je suis allé en Afrique, au pays des Arabes.)* ».

Décembre
2021

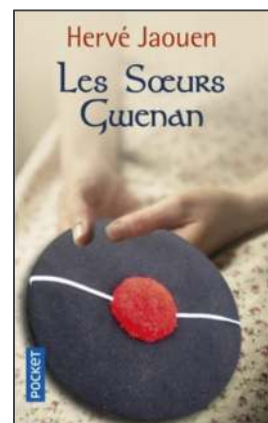
Articles :

« 1904-1919
- Joseph Le Saux à la Royale et au bataillon marocain de la Chaouïa »

« Kanaouennou brezhonek kompozet ha kanet gant Jos ar Saoz »

Espaces
Archives &
Breton

Billet du
25.12.2021





Rentes arriérées de la municipalité de l'an II (1794)

Arc'hant an Dispac'h Gall

Dans le cadre d'un décret de 1793 portant sur la refonte des finances publiques, un avoué quimpérois est mandaté un an plus tard pour produire l'état de l'actif et passif de la nouvelle municipalité d'Ergué-Gabéric.

Document conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 28 L 82.



8^e thermidor de l'an II

Charles Le Blond est un commissaire et avoué de Quimper, qui a participé avec son collègue Salomon Bréhier à un certain nombre d'expertises et évaluations de biens gabérisiens confisqués à la noblesse et au clergé local dans les années 1790-95.

Ici, le 8 thermidor ou 26 juillet 1794, il est chargé par le District, dans le cadre du décret du 24 août 1793 de l'an II de la République, d'établir l'état de l'actif et passif de la municipalité d'Ergué-Gabéric, cette dernière étant représentée par le maire François Laurans de Squvidan et l'officier municipal Jean Le Jour de Boden.

Comme le décret de 1793 exige l'établissement d'un livre de compte dans chaque commune, l'expert Le Blond est dépêché

auprès de toutes « les municipalités en retard » autour de Quimper dans la période d'un mois après la commission du 24 messidor.

Le rapport d'Ergué-Gabéric détaille tout d'abord l'actif immobilier constitué des rentes et fondations annuelles qui jusqu'à présents étaient versées aux conseils de fabrique⁵, à savoir les corps politiques affectés à l'église paroissiale et dans chacune des chapelles de Kerdévet, St-Guérolé et St-André. L'actif dit mobilier est « le produit des comptes qu'ont deub rendre les différentes fabriques successivement » restitué en début d'année 1793 et non relatif au culte, pour une somme trouvée dans la caisse de 245 livres.

Le montant total de l'actif immobilier est de 576 livres et 5 sols, mais ces rentes et dons payées annuellement par une quarantaine de propriétaires fonciers ou domaniers sont loin d'être acquises car « les articles de rentes sont la plupart arriérés depuis la Révolution malgrez avertissements fréquents donnés de venir paier ».

⁵ Fabrique, s.f. : désigne, avant la loi de séparation de l'église et de l'état, tantôt l'ensemble des biens affectés à l'entretien du culte catholique, tantôt le corps politique spécial chargé de l'administration de ces biens, ce au niveau de l'église paroissiale ou d'une chapelle. Les paroissiens trésoriers membres de ce corps étaient les « fabriciens », les « marguilliers » ou plus simplement jusqu'au 18^e siècle les « fabriques » (s.m.). Les fabriques sont supprimées par la loi du 9 décembre 1905 et remplacées par des associations de fidèles. Source : site Internet restarhorniou.

Novembre 2021

Article :

« 1794 - Etat de l'actif et passif de la commune et suppression des fabriques »

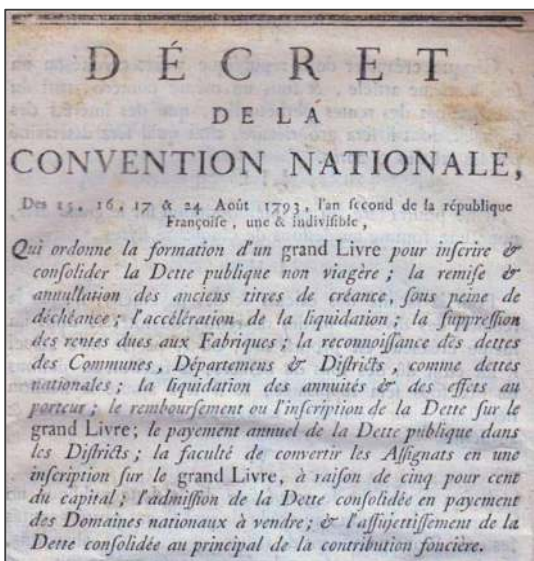
Espace Archives

Billet du 27.11.2021



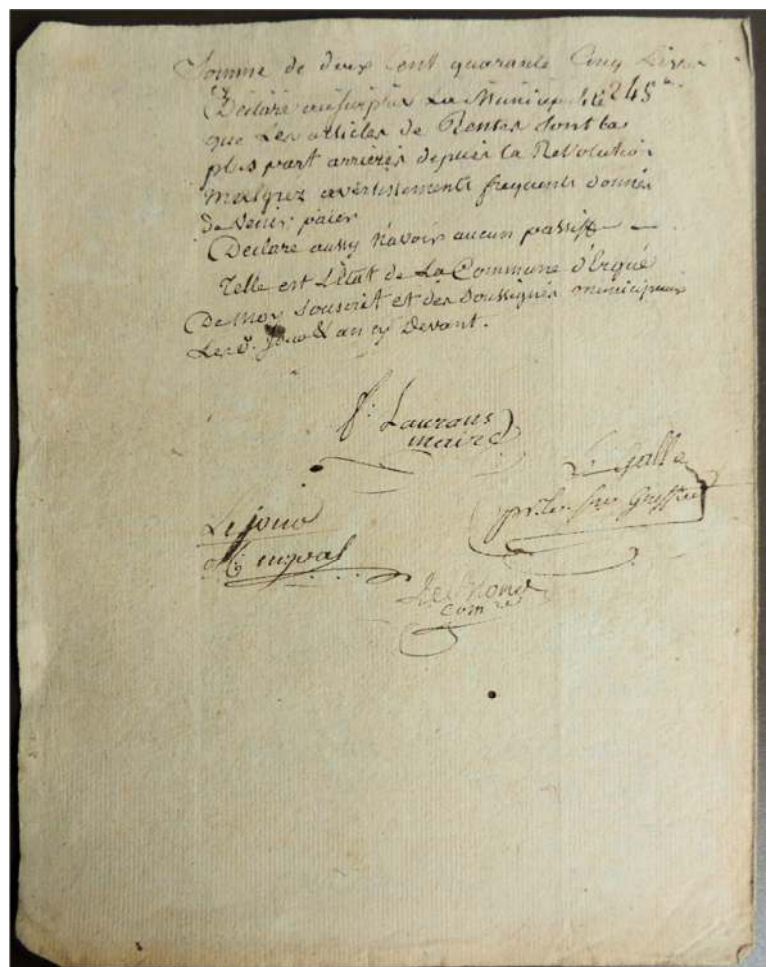
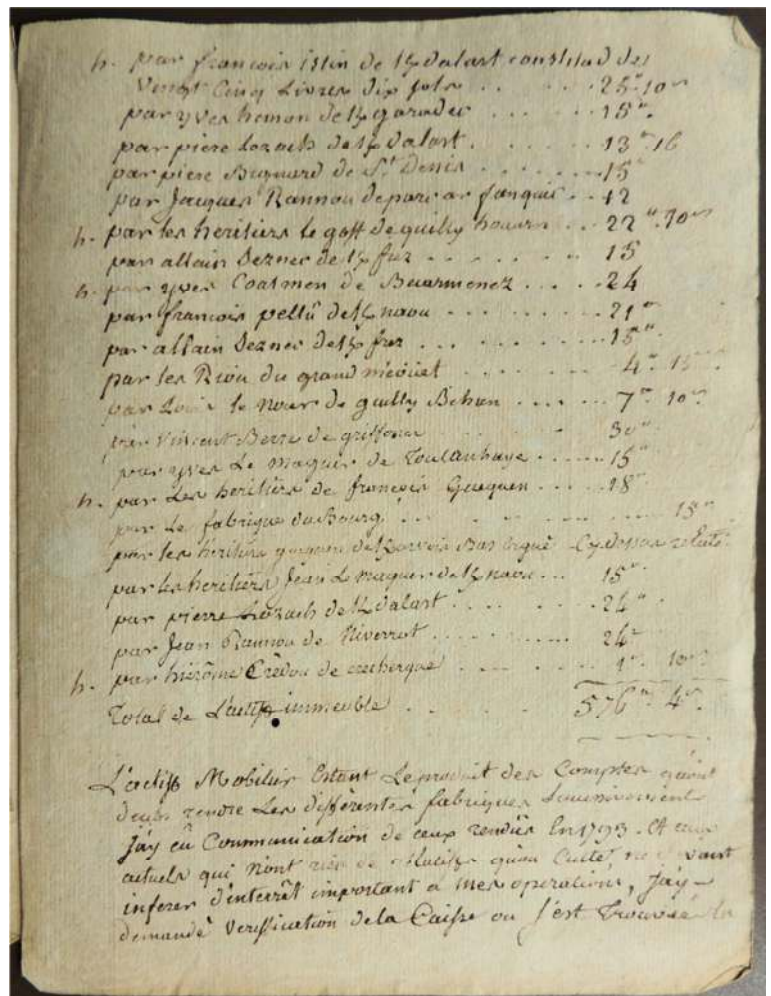
Par contre les biens confisqués aux noble et clergé sont exclus du total car relevant désormais des domaines nationaux. Sont cités par exemple pour mémoire « la fondation du Cleuyou supprimée par confusion dans la propriété devenue nationale », « une rente de 48e payable sur le clergé propriété nationale ».

Le premier objectif du décret du 24 août 1793 est d'ordonner « la formation d'un grand Livre pour inscrire et consolider la Dette publique non viagère ».



Mais ici en Basse-Bretagne, les assignats ou autre créance sur les fonds publics ne sont pas d'actualité, et pour Ergué-Gabéric il n'y en a rigoureusement aucune selon l'expert : « Déclare aussy n'avoir aucun passif ».

Mais les objectifs secondaires sont bien « la remise et annulations des anciens titres de créances, l'accélération de la liquidation, la suppression des rentes dues aux Fabriques », et le rapport gabéricois en est l'exécution conforme.





Installation de la municipalité de l'an III (1795)

An urzh ofisiel deus Brest

Un arrêté officiel signé des instances révolutionnaires de Brest, en date du 26 pluviôse de l'an 3⁶, pour officialiser l'installation de la municipalité d'Ergué-Gabéric après la période troublée de la Terreur.

Document conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 10 L 58.

Près les ports et côtes ...

Ce document pré-imprimé est émis et signé par les représentants du peuple établis à Brest, et libellé « *près les ports et côtes de Brest et de L'orient* ». Cette mention des cités portuaires de Brest et de Lorient est un allusion à l'organisation militaire révolutionnaire, à savoir notamment à l'« *Armée des côtes de Brest* »⁷ de Lazare Hoche, en charge de la lutte contre les Chouans et de protéger les côtes

⁶ 14 février 1795 : 26 pluviôse de l'an 3. L'autre date du 23 septembre 1795 proposée par Bernez Rouz dans son article du Bulletin Municipal de 1984 doit être par conséquent révisée.

⁷ L'armée des côtes de Brest est une armée française de la Révolution formée le 1er avril 1793 sous le commandement de Jean Baptiste Camille de Canclaux. En 1794-1795 son général en chef est Lazare Hoche, conjointement avec l'armée des côtes de Cherbourg.

bretonnes contre un éventuel débarquement anglais.

Les représentants du peuple et du gouvernement, envoyés en mission de réorganisation à Brest en août 1794, sont Bernard Thomas Tréhouart de Beaulieu et Gilbert-Amable Faure-Conac, tous deux députés de la Convention et organisateurs du Tribunal Révolutionnaire de Brest qui, en février 1794, fait exécuter 175 personnes et condamner 66 accusés à la guillotine pour crimes contre l'intérêt général.

Le 14 février 1795 ou 26 pluviôse de l'an 3, date d'émission du document, les représentants brestois représentent encore l'autorité révolutionnaire car la fixation du chef-lieu du département dans la ville de Quimper n'a été rétablie officiellement que le 5 novembre 1794, après contestations et transfert provisoire à Landerneau.

L'annotation manuscrite en bas de document indique que « *la municipalité d'Ergué-Gabéric a été installée par le soussigné Commissaire du District le 20 ventôse du 3e de la République* », soit un mois plus tard le 10 mars, et que donc le représentant du district et imprimeur Jean Louis Derrien a obtempéré à la décision préalable prise à Brest.

L'installation de la municipalité gabéricoise passe par la nomination du citoyen Jean Riou⁸, agriculteur à Creac'h-Ergué, comme maire de la commune (après Jérôme Kergoulay et

⁸ Jean Riou de Tréodet, est maire d'Ergué-Gabéric, après Jérôme Kergoulay et le premier mandat de François Laurans de Squvidan.

Maximilien de Robespierre (1758-1794)

Novembre 2021
Article :
« 1795 - Placard brestois d'installation de la municipalité de l'an III »

Espace Archives

Billet du 20.11.2021

François Laurans). Jean Riou n'exercera son rôle que deux mois, car le 17 avril 1795 est créé le canton d'Ergué-Armel et la municipalité d'Ergué-Gabéric y étant rattachée perd son statut réel de commune jusqu'en 1800, seuls seront maintenus un agent municipal et un adjoint.

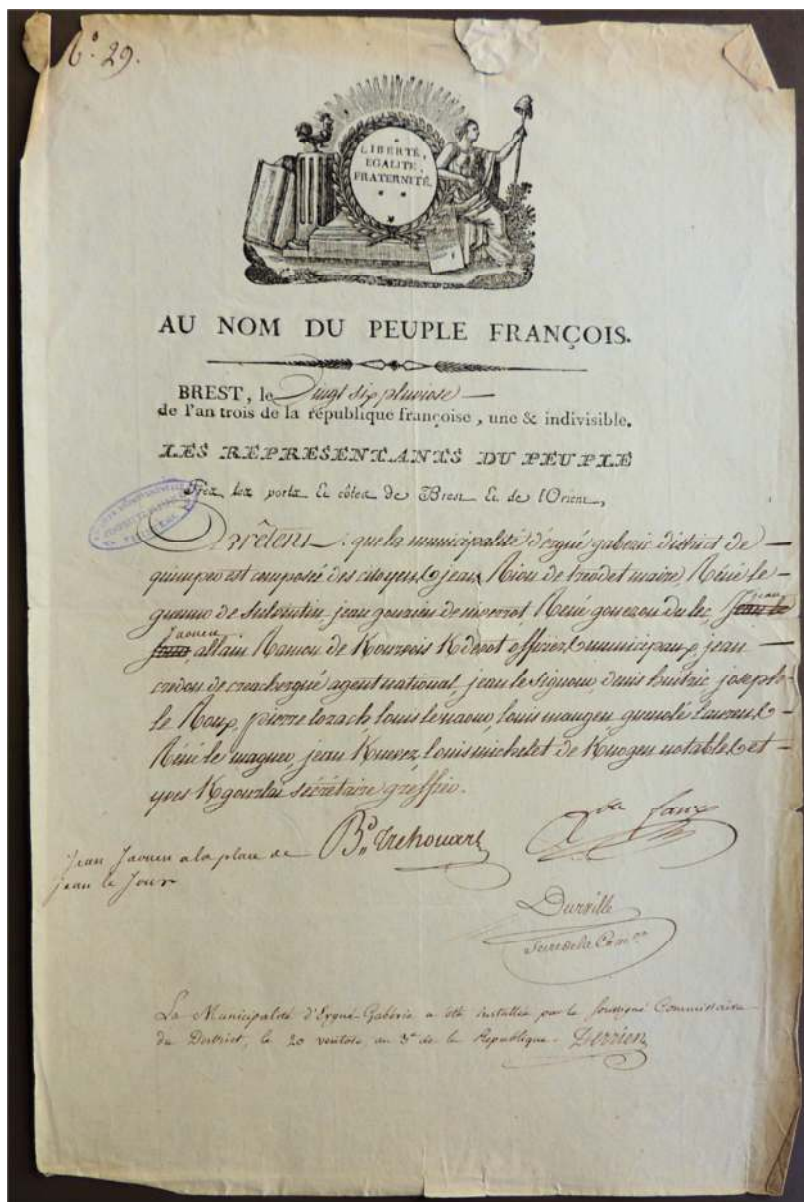
Les autres conseillers nommés dans le placard du 14 février sont répartis en quatre catégories :

✚ les officiers municipaux (conseillers adjoints actuels) : « René Le Guenno de Sulvintin, Jean Gouzien de Niverrot, René Guezou du Lec, Jean Jaouen, Allain Rannou de Kerourvois Kerdévol », le nom de Jean Le Jour de Boden, futur maire en 1800, étant rayé et remplacé pour une raison inconnue par Jean Jaouen de Poulduic.

✚ un agent national : « Jean Crédou de Creachergué », sans doute le frère cadet de Jérôme Crédou (futur maire en 1812). Ce poste très important lors de la Terreur assure la mission de procureur, il doit représenter le gouvernement, veiller à l'ordre public et contrôler les conspirations contre l'égalité et la liberté.

✚ les notables (simples conseillers) : « Jean Le Signour, Denis Huitric, Joseph Le Roux, Pierre Lozach, Louis Le Naour, Louis Mauguen, Guénolé Laurent, René le Maguer, Jean Kernévez, Louis Michelet de Kernoguen ».

✚ un secrétaire greffier : « Yves Kergourlai », sans doute le frère de Jérôme Kergourlay (premier maire de la commune en 1790).



« Liberté, Égalité, Fraternité. Au nom du peuple français

Brest, le vingt six pluviose de l'an trois [1] de la république française, une et indivisible

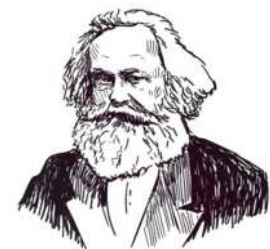
Les représentants du peuple Près les ports et côtes de Brest et de l'Orient

Arrêtent : que la municipalité d'Ergué-Gabéric district de Quimper est composée des citoyens Jean Riou de Trédet maire [3], René Le Guenno de Sulvintin, Jean Gouzien de Niverrot, René Guezou du Lec, Jean Le Jour Jean Jaouen (à la place du précédent rayé), Allain Rannou de Kerourvois Kerdévol, officiers municipaux, Jean Crédou de Creachergué agent national, Jean Le Signour, Denis Huitric, Joseph Le Roux, Pierre Lozach, Louis Le Naour, Louis Mauguen, Guénolé Laurent, René le Maguer, Jean Kernévez, Louis Michelet de Kernoguen, notables, et Yves Kergourlai secrétaire greffier. »



Le révolutionnaire Déguignet et la lutte des classes

Emgann ar renkadoù



Dans ses mémoires de paysan bas-breton Jean-Marie Déguignet exprime assez régulièrement des convictions qu'on pourrait qualifier de marxistes.

Extraction de certains passages de ses cahiers : première version éditée dans la Revue de Paris en 1905, et nouveaux cahiers publiés en 1998 et en 2001, et note de lecture de Yolande Levasseur dans le Cahier du mouvement ouvrier n° 9 de mai 2000.



Libre-penseur et philosophe

Jean-Marie Déguignet (1834-1905) est en quelque sorte contemporain de Karl Marx (1818-1883), mais dans ses mémoires il n'y a pas une seule évocation du théoricien de la lutte des classes. Sans doute parce que les livres, tracts ou journaux dits marxistes n'étaient pas disponibles dans les bibliothèques publiques quimpéroises où notre paysan bas-breton s'est forgé ses opinions politiques.

Mais pourtant les idées de Déguignet peuvent s'inscrire dans cette vision du monde, ainsi qu'il l'écrit en introduction dans la première version de ses cahiers manuscrits : « *Quoique appartenant à cette classe, au*

sein de laquelle j'ai passé toute ma vie, je vais essayer d'écrire, sinon avec talent, du moins avec sincérité et franchise, comment j'ai vécu, pensé et réfléchi dans ce milieu misérable, comment j'y ai engagé et soutenu la terrible lutte pour l'existence. »

Dans la deuxième des cahiers, publiée en 2001 sous forme d'Intégrale des Mémoires, c'est un florilège de déclarations et d'explications sur ces classes sociales en perpétuel affrontement :

✚ Page 350, il expose sans ambages ses convictions sociales : « *En politique, je suis un républicain des plus avancés, et en religion, libre-penseur, philosophe, ami de l'humanité* », malgré sa méfiance vis-à-vis du socialisme page 516 : « *L'histoire du socialisme depuis un siècle, c'est l'histoire du socialisme bourgeois, des jésuites et autres tonsurés qui ont et font toujours de mieux en mieux du vrai socialisme pratique.* ».

✚ Page 857, il dit sa déception vis-à-vis de ses amis prolétaires : « *malheureusement, la plupart de ces prolétaires sont ignorants au suprême degré, insouciant, inconscients ...* ».

✚ Page 839, il dénonce le tzar à l'initiative d'une guerre meurtrière contre l'Empire du Japon : « *cet empereur théo-autocrate de toutes les Russies* ». Mais les cahiers s'achèvent en août 1905, à la mort de son auteur qui n'a pas pu commenter la révolution bolchévique. On aurait aimé l'entendre.

✚ Page 137, juste avant de changer son statut de vacher à celui de domestique, Déguignet

Janvier 2022

Articles :

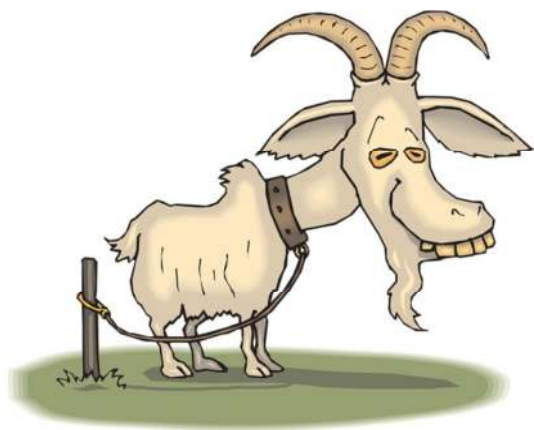
« Jean-Marie Déguignet et la lutte des classes au XIXe siècle »

« LAVASSEUR Yolande - Une parution inattendue »

Espaces Déguignet & Biblio

Billet du 01.01.2022

donne une belle image animatrice : « Un jour, le maire me demanda si je me plaisais dans cet état de vacher qui était, il est vrai, un véritable esclavage. Je ne pouvais jamais bouger de là, ni dimanche ni fête ; je lui avais répondu par le proverbe breton : « El lec'h m'emañ stag ar c'havr eo ret dezhi peuriñ »⁹ ("où la chèvre est attachée, elle est obligée de brouter"). - Quelquefois, dit-il, la chèvre casse sa corde et va brouter plus loin. ».



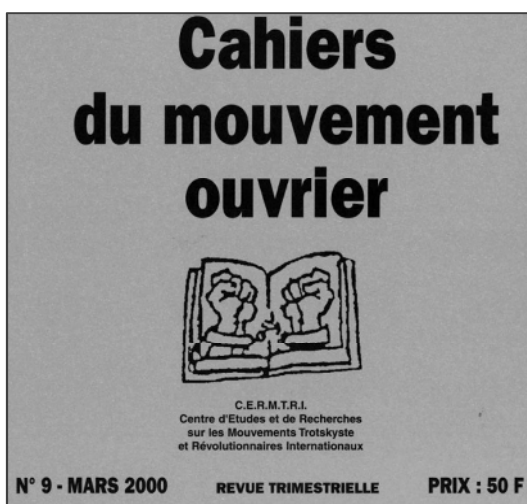
✚ Page 514-515, il y a cette longue description des effets de la mécanisation aux papeteries Bolloré à Odet¹⁰. L'extrait ci-dessous a été mis en exergue dans un article de Yolande Levasseur dans les Cahiers du mouvement ouvrier édités par le C.E.R.M.T.R.I. (Centre d'Études et de Recherches sur les Mouvements Trotskystes et Révolutionnaires Internationaux) en 2000 : « Une nouvelle machine est arrivée l'autre jour du Creusot.

⁹ Version orale du proverbe breton donnée par Déguignet : « Laec'h ma stag ar c'haor, er red dei puri ».

¹⁰ La papeterie d'Odet a été créée en 1822 par Nicolas Le Marié. C'est un Bolloré, Jean-René ancien chirurgien, qui prend sa succession en 1862-63. De 1881 à 1904 son fils René-Guillaume est aux commandes de l'entreprise qui comptait 110 ouvriers en 1860.

Elle fait à elle seule l'ouvrage de dix ouvriers et, par conséquent, le patron a mis dix ouvriers dehors. On entend des économistes dire qu'on ne peut pas arrêter l'essor du génie.

Mais ce génie va à l'encontre du but vers lequel il devrait tendre, c'est-à-dire à égaliser un peu le bonheur en ce monde entre tous les individus, tandis qu'il tend au contraire à accabler de richesses et bonheur quelques privilégiés seulement, en en éloignant de plus en plus des millions de malheureux. »



Est-ce que finalement Déguignet n'aurait pas été marxiste-léniniste s'il avait vécu un peu plus longtemps ? En tout cas, voici ce que pense de ses mémoires une militante trotskiste en mai 2000 : « Ce livre est bien dangereux. Il l'est pour tous les tenants du consensus général, du politiquement correct. »

« En politique, je suis un républicain des plus avancés, et en religion, libre-penseur, philosophe, ami de l'humanité, de la vraie, et ennemi déclaré de tous les dieux qui ne sont que des êtres imaginaires, et des prêtres qui ne sont que des charlatans, et des fripons, cela vous va-t-il ? »,

« Ah! si tous les prolétaires étaient comme certains d'entre eux, instruits, savants, érudits, pouvant bien causer et bien s'expliquer sur toutes les questions politiques et sociales »





Les derniers actes B.M.S. en version numérisée

Aktoù an aotrou person

Présentation des travaux de numérisation des registres BMS (Baptêmes Mariages Sépultures) et d'état civil, et de leur publication sur le site GrandTerrier. Et en particulier les 381 doubles pages numérisées du dernier registre des baptêmes et mariages des années 1776 d'une part, et des 169 dernières pages du registre des sépultures pour la même période.

Sous-séries 3 E 66, 5 E 53 et 1049 E DEPOT 1-4 des Archives Départementales du Finistère.

La fin des microfilms

Depuis janvier 2019, les Archives départementales du Finistère ont entrepris la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil de la commune d'Ergué-Gabéric conformément au tableau ci-dessus, et ce avec une qualité obtenue bien supérieure aux microfilms d'antan.

Tous les actes paroissiaux, les fameux BMS (Baptêmes, Mariages et Sépultures), et d'état civil (Naissances, Mariages, Décès) de 1702 à 1936 ont été numérisés à partir des registres initiaux détenus par les Archives départementales. L'accès est public depuis Internet, à

l'exception des actes de naissance entre 1921 et 1936 pour lesquelles il faut se rendre en salle d'archives pour consultation.

La période couverte par les BMS numérisés s'étend de 1702 à 1793 est précisément :

✚ 1702-1707, 1709-1716, 1718-1721, 1723, 1726-1727, 1730-6 janvier 1746, 1747-6 janvier 1752.

✚ 6 janvier 1752-27 décembre 1776.

✚ 27 décembre 1776-1792.

Il manque donc les années 1708, 1717, 1722, 1724-1725, 1728 et 1747 et la période de 1629-1701. Ces années lacunaires sont par contre incluses dans les registres secondaires déposés par la commune (ADF 1049 E DEPOT 1-4). En fin d'année 2021 des travaux de numérisation des 3 liasses des registres communaux (Dépot 1 à 3) ont permis de publier et compléter le fonds numérique.

Les prêtres de 1776 à 1792

La collection numérisée des derniers actes paroissiaux, remplacés par l'état civil le 9 février 1793, commence par un acte de fiançailles du 27 décembre 1776 et une inhumation du 22 janvier 1776, et se termine par un baptême du 27 décembre 1792 et un décès le 25 décembre 1792.

Les prêtres qui chronologiquement signent les actes sur cette période sont respectivement :

✚ Le recteur Clet de Lécluze de 1776 à 1781 ou le curé Pierre Le Kernévez de 1776 à 1783.

Octobre 2021

Articles :

« Répertoire numérique des actes paroissiaux et civils d'Ergué-Gabéric »

« 1776-1792 - Les derniers registres BMS paroissiaux »

Espace Archives

Billet du 23.10.2021



✚ Le recteur Joseph-Emmanuel Galloy de 1781 à 1782.

✚ Le recteur Jean Le Gall en 1783 ; le curé R. Rochedreux en 1784 ; le prêtre Pierre Diquelou de 1784 à 1785.

✚ Le recteur Pierre-Alain Denis de 1784 à 1787, ou le curé René Lanmeur en 1784 à 1788.

✚ Le recteur réfractaire Alain Dumoulin de 1787 à 1791, ou le curé Vallet de 1785 à 1790 (le 14 octobre 1790 il signe « *curé d'EG et recteur de Kerfeunteun* »), et le curé Jean-Baptiste Tanguy en 1790.

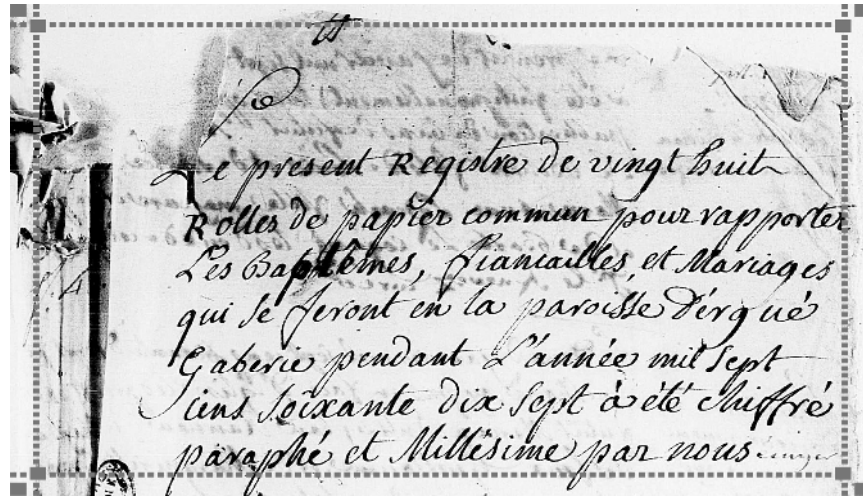
✚ Le recteur assermenté Daniel Corentin Yven en 1791-1792 (il signe d'abord « *recteur* » puis « *curé* »), le vicaire Michel Huitric en 1791, le vicaire Mathieu Le Gall en 1792 (puis « *curé d'office d'Ergué-Gabéric* », et mentionné le 14 avril comme « *directeur du séminaire de Quimper* »).

✚ Le recteur assermenté Rolland Coatmen à partir du 1er juillet 1792.

Avènement de la Révolution

Avec les actes de 1792, on commence à voir les changements administratifs induits par la Révolution de 1789. Tout d'abord le registre est créé avec une introduction contresignée par le « *juge au district de Quimper* » et non plus le « *lieutenant du présidial* »¹¹.

¹¹ Présidial, s.m. : tribunal de justice de l'Ancien Régime créé au XVI^e siècle ; c'est en 1552 que le roi Henri II de France, désireux de renforcer son système judiciaire et de vendre de nouveaux offices, institue les présidiaux.



Au deuxième semestre, avec l'arrivée du recteur Rolland Coatmen, on perçoit d'autres petites évolutions comme la transformation du « *Monseigneur Evêque* » en « *Citoyen Evêque* ».

De même les dates, même si elles sont toujours rédigées selon l'ancien style (le calendrier républicain va apparaître en 1793), l'an 1792 est complété de trois mentions successives : « *quatrième de la Liberté* » dès le 26 août, « *premier de l'égalité* » en septembre, « *premier de la République* » à partir d'octobre.

À l'établissement des actes communaux d'état civil en 1793 Rolland Coatmen sera tout d'abord remplacé par l'officier public Jean Le Jour, et reprendra ensuite du service en 1794 avec le titre d'officier public, malgré son mandat de prêtre : cf l'article « *1793-1794 - Le premier registre d'état civil des naissances de la commune* »)

« **Le cinq mars 1707 environ cinq heures et demy du matin lorsque Claude Le Poupon sonneur des cloches de l'église parrochiale d'Ergué-gaberic alast ouvrir la porte de la dite église pour lever les poids de l'horloge et à l'instant trouva un enfant exposé malicieusement par quelque malveillant, ...** »



Une inhumation hors les lieux saints à Kergaradec

ur douaridigezh fall

Quelques mois après son arrivée à Ergué-Gabéric, le recteur Jean Edy enterre un suicidé près du calvaire de Kergaradec.

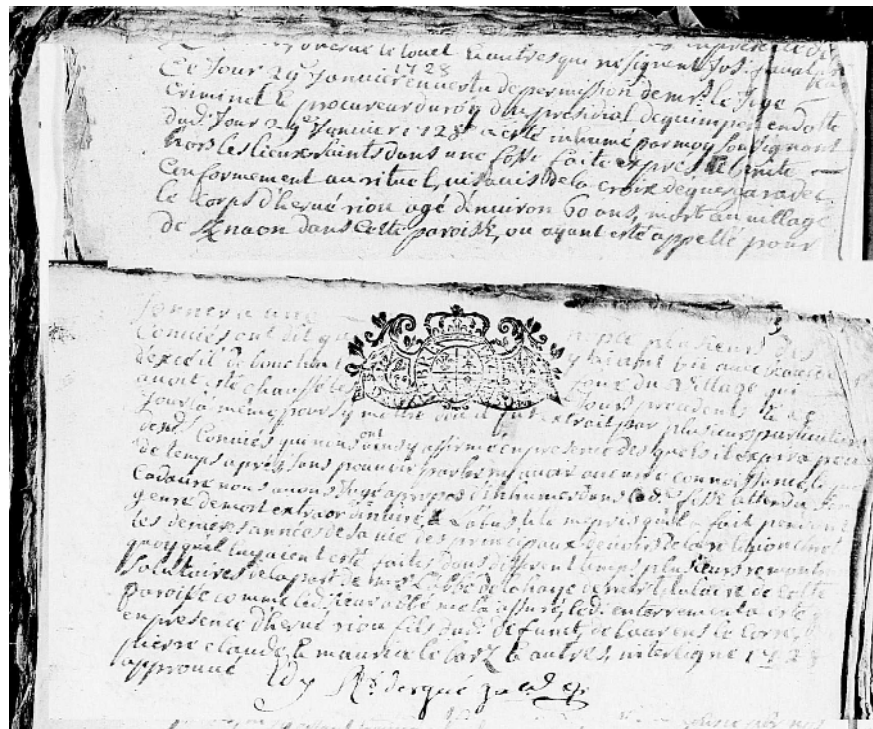
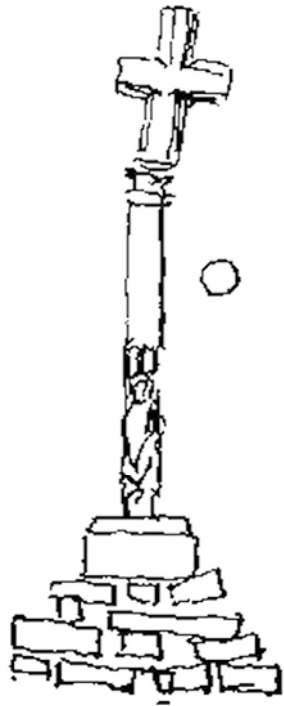
Registre BMS (Baptêmes, Mariages, Sépultures) de la collection communale ¹² conservée aux Archives Départementales du Finistère : 1049 E DEPOT 2 ¹³.

« Appelé pour sonner à une noce », c'est-à-dire jouer du biniou ou de la bombarde pour le grand plaisir des danseurs d'un mariage, Hervé Riou, après avoir bu plus que de raison, s'enferme dans un four à pain encore chaud. La mort étant considérée comme un suicide, il est enterré dans une fosse « hors les lieux saints », près du calvaire de Kergaradec, et non dans le cimetière.

Hervé Riou, né aux environs de 1668, est veuf en premières noces de Marie Monfort. Huit enfants sont nés dont Hervé, témoin à l'enterrement de son père. Hervé Riou épouse en secondes noces Josèphe Jourdren le 28.01.1723 à Ergué-Gabéric et un enfant est né de ce mariage.

Plusieurs mariages ont eu lieu en ce début 1728, mais la présence de Maurice le Barz comme témoin lors de l'inhumation incite à croire que les faits se sont déroulés durant les réjouissances de son mariage avec Françoise le Meur, le 26.01.1728 à Ergué-Gabéric. Il est le fils de Mathieu le Barz et de Marie Lozeach, et son père est qualifié de « Messire » lors des naissances à Kernaon de certains de ses 12 enfants.

À Kernaon, il y a toujours un très vieux cellier qui possède à son extrémité nord un four à pain dont l'accès se trouve à l'intérieur : est-ce le lieu du drame de 1728 ? Un doute subsiste, car l'acte du recteur précise qu'il s'agissait du « four du village » et selon les anciens il existait autrefois un four plus important



¹² Acte repéré et transcrit en novembre 2002 par Henri Chauveur (Keleier Arkae n° 23).

¹³ L'année 1728 est lacunaire dans la collection départementale des registres (ADF 3 E 66/1). En complément, le deuxième exemplaire de registre, numérisé par les Archives Départementales du Finistère, couvre les périodes manquantes.



dans le jardin au sud de l'habitation principale.

Quant à l'inhumation, « *attendu son genre de mort extraordinaire* », le recteur Jean Edy estime qu'elle ne peut se faire qu'en dehors des lieux saints de l'église paroissiale et de son cimetière. Il choisit de faire creuser « *une fosse faite exprès et bénite* » (et non une fosse commune) au bord du chemin à proximité du calvaire de Kergaradec. Outre la mort "volontaire", il lui reproche également « *l'abus et le mépris qu'il a fait pendant les dernières années de sa vie des principaux devoirs de la religion* », malgré les remontrances de son prédécesseur l'abbé François-Hyacinthe de la Haye, recteur d'Ergué-Gabéric de 1722 à 1726.

Il faut dire qu'au XVIII^e siècle la question du lieu d'inhumation génère de multiples conflits à Ergué-Gabéric : ainsi, suite à l'interdiction de 1719 par le Parlement de Bretagne des tombes à l'intérieur des églises au profit des cimetières extérieurs, des femmes gabérisiennes organisent en 1742 une inhumation illégale dans l'église St-Guinal à laquelle le recteur Edy doit s'opposer.

À cette même époque les prêtres ont la latitude de refuser l'accès au cimetière aux décédés de mort violente et aux protestants. Avec la déclaration du 9 avril 1736, signée par le chancelier d'Aguesseau et Louis XV, les enterrements de morts suspects sont tolérés moyennant l'ordonnance d'un juge criminel. Ici, en 1728, le desservant ecclésiastique d'Ergué-Gabéric exécute une mesure intermédiaire : il ne diligente pas

d'enquête, il organise une inhumation à minima à l'écart du bourg et relate les circonstances dans l'acte de sépulture.

Jeu de piste bilingue

Depuis quelques années déjà, à la fin de l'année scolaire et juste avant la période estivale, un jeu et une balade bilingues sont organisés autour du bourg d'Ergué-Gabéric par le service patrimoine de la commune sous la forme d'une enquête sur la mort suspecte (« *Enklask war dro maro an den kevrin* ») d'Hervé Riou et son inhumation à Kergaradec. Versions française et bretonne proposées par Gaëlle Martin ¹⁴ et Jean Billon ¹⁵.

¹⁴ Gaëlle Martin est la responsable patrimoine de la ville d'Ergué-Gabéric. Elle a à son actif des colletages d'anciens versés au fonds Dastum, les premiers cahiers Keleier de l'association Arkæ, des actions de revalorisation du patrimoine (statues de St-André, vitrine d'orfèvrerie religieuse), des expositions (restauration du retable de Kerdévet, Ergué de l'an 1000), des animations avec les enfants sur le thème du patrimoine, des concerts à Kerdévet ou St-Guinal, les ouvertures et visites des édifices classés, ...

¹⁵ Jean Billon est natif de Balanou en Ergué-Gabéric. Autodidacte, depuis de nombreuses années, il s'est formé au chant, qu'il soit dansé ("kan-ha-diskan" pour l'animation de fest-noz avec ses compères Christophe Kergourlay ou Guy Pensec) ou mélodique ("gwerz"), principalement en langue bretonne. Dans son répertoire on trouve notamment les chants de la chanteuse gabérisienne Marjan Mao, notamment « Ar Gemenez hag ar Baron » et « Ar breur mager ». Fin juillet 2019, au concours de chants organisé par l'association Dastum à Quimper, il a été récompensé du 1^{er} prix dans la catégorie Mélodie.

Janvier 2022

Articles :

«1728 -
Inhumation
hors des lieux
saints suite à
une mort
tragique dans
un four à
pain »

« Enklask war
dro maro an
den kevrin ~
Enquête sur
la mort d'une
personne
mystère »

Espaces
Archives &
Breton

Billet du
08.01.2022



Remonter le temps avec les clichés aériens I.G.N.

Fotoioù kozh en aer

Novembre
2021

Article :

« Les prises
de vues
aériennes
d'Ergue-
Gabéric par
l'IGN de 1948
à 1993 »

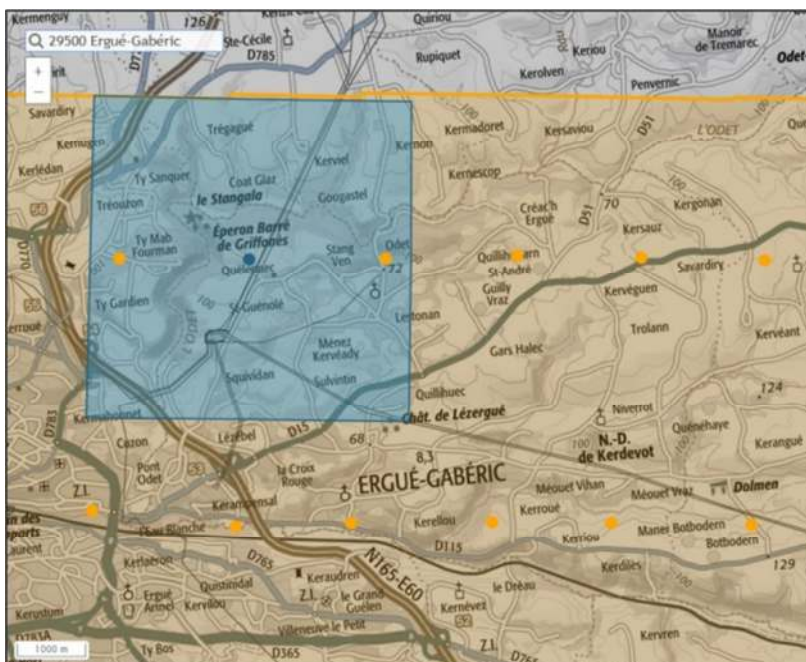
Espace
PlanCartes

Billet du
14.11.2021

A partir de 1946, l'IGN (Institut Géographique National) a fait voler ses avions photographes, notamment les célèbres Boeing B-17, sur le territoire français et d'outre-mer afin de prendre des clichés des villes et campagnes.

Les principaux survols au-dessus d'Ergué-Gabéric ont été les suivants : 1948, 1952, 1961, 1968, 1978, 1993.

Tous ces clichés sont disponibles sur le site Internet remonterle-temps.ign.fr, les principaux étant mis à disposition en mode "navigation + agrandissement" via le logiciel Zoomify sur le site GrandTerrier.



Le travail de numérisation

Il y a quelques années nous avons déjà publié sur le GrandTerrier les deux premières vues aériennes de 1948 concernant le territoire de la commune d'Ergué-Gabéric. Le nouvel espace Internet de l'IGN ayant été ouvert assez récemment avec ce nom très évocateur (« Remonter le temps ») et mettant à disposition l'intégralité des photos numériques, il était temps pour nous de compléter cette collection par les éléments dématérialisés suivants :

- ✚ les clichés supplémentaires de 1948 couvrant les villages manquants sur les deux premiers.
- ✚ les vues aériennes des années suivantes, toujours en noir-et-blanc : 1952, 1961, 1968, 1978.
- ✚ les photos couleurs réalisées en 1993.

Au total 31 vues aériennes ont été ajoutées. Chaque photo aérienne est positionnée sur une carte actuelle de la commune, soit par exemple le cliché 47 du 24 mai 1952 (partie sud-ouest du Stangala à Lezergué, voir ci-contre).

Liste des missions gabércoises mises en ligne sur GrandTerrier :

- ✚ r. C3639-0471_1948_MISSION BRETAGNE6_0163 - cliché n°163 - échelle: 1/24341 - type de cliché: Argentique N&B - date de prise de vue: 16/04/1948
- ✚ ref. C0319-0061_1952_F0319-0819_0047 - cliché n°47 - échelle: 1/25684 - type de cliché: Argentique N&B - date de prise de vue: 24/05/1952

✚ ref. C0319-0041_1961_F0319-0519P_0083 - cliché n°83 - échelle: 1/25151 - type de cliché: Argentique N&B - date de prise de vue: 21/06/1961

✚ ref. C0519-0011_1968_F0519-0819_0063 - cliché n°63 - échelle: 1/39621 - type de cliché: Argentique N&B - date de prise de vue: 11/06/1968

✚ C0714-0071_1978_FR3012P_2142 - cliché n°2142 - échelle: 1/20075 - type de cliché: Argentique N&B - date de prise de vue: 22/08/1978

✚ C93SAA0962_1993_IFN29_0380 - cliché n°380 - échelle: 1/20269 - type de cliché: Argentique Couleur - date de prise de vue: 20/08/1993

Les photos numériques de l'IGN se présentant au départ sous forme de fichiers de haute résolution (fichier jp2 de 10000 pixels), nous les avons convertis au format du logiciel Zoomify pour permettre une navigation plus aisée à l'écran.

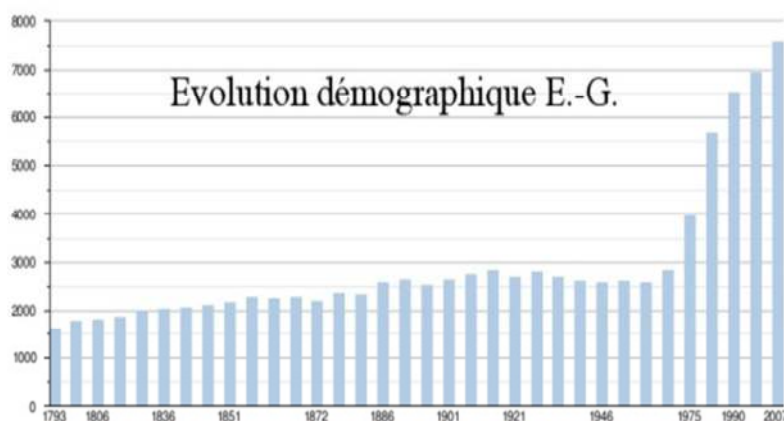
Pour chaque fenêtre Zoomify les villages ou lieux-dits sont repérés par un symbole "hotspot", à l'instar du bourg sur la vue aérienne couleur du 20 août 1993 (cf ci-contre).

Un territoire qui s'industrialise

Si l'on analyse la situation topographique de 1948-1993, on notera de nombreuses différences par rapport à aujourd'hui : des quartiers en construction (au Rouillen notamment), des routes aux tracés différents, des zones naturelles sans habitations et sans industries, des superficies de champs nettement plus petites. L'évolution du paysage

est celle d'un territoire qui urbanise : la population constante de 2600 habitants de 1900 à 1948 s'accroît rapidement à partir de 1970 pour atteindre 6600 en 1993.

La liste alphabétique détaillée des hameaux et lieux dits est également annexée après les vues aériennes, avec un lien sur l'article toponymique et cartographie. La cartographie comparée de chaque village sera progressivement enrichie par le zoom sur les clichés de 1952 à 1993, comme cela avait déjà été fait pour les vues aériennes de 1948.





Photos d'un deuxième retable flamand de la Vierge

Retabl ar Werc'hez



Le retable de Kerdévot d'Ergué-Gabéric et le triptyque de Ternant dans la Nièvre ont une même origine flamande du XVe siècle et une même scénographie autour de la Mort de la Vierge.

Reportage photo GT dans le village sud-nivernais en fin d'été 2021 et analyse comparée des panneaux dorés sculptés.

sion du Christ ¹⁶, ont été commandés par la famille de Ternant au XVe siècle. Le retable de la Vierge, issu d'un atelier flamand, se présente comme un triptyque dont les volets peints pouvaient se rabattre sur les panneaux sculptés centraux. Les panneaux sculptés en T renversé sont faits de statuette en bois dorés et ont pour thème la mort de la Vierge Marie.

À Kerdévot les panneaux initiaux du retable de la Vierge se présentent aussi comme un T renversé, les deux scènes latérales supérieures ayant été ajoutées plus tard. Et la présentation est très voisine de celle de Ternant : registre inférieur avec ses 3 scènes centrées sur la dormition, scène supérieure avec le couronnement.

Plus précisément, si l'on compare les éléments de Kerdévot (avant le vol de 1973) et de Ternant, les 4 scènes se présentent ainsi :

✚ Scène 1 : l'Adoration des bergers à Kerdévot, la Visite des apôtres à Ternant. Dans les deux cas les visiteurs expriment leur déférence à la Vierge.

✚ Scène 2 : la Dormition sur les deux retables. Les deux scènes sont presque identiques : la Vierge est de profil sur son lit mortuaire, les apôtres l'entourent, saint Jean imberbe tout près, des lecteurs qui prient au premier rang ...

KERDEVOT Finistère Sud	4 Couronnement	
1 Adoration des bergers	2 Dormition de la Vierge	3 Funérailles de la Vierge
TERNANT Sud Nivernais	4 Asonption et Couronnement	
1 Visite des apôtres	2 Dormition de la Vierge	3 Funérailles de la Vierge



Dans l'église Saint-Roch de Ternant, deux magnifiques retables portant l'un sur la Mort de la Vierge, et l'autre sur la Pas-

¹⁶ Le retable de la Passion du Christ, don de Charles de Ternant, fils de Philippe, est un peu plus tardif que celui de la Vierge, dans la seconde moitié du XVe siècle, et est attribué aussi vraisemblablement à un atelier brabançon de Bruxelles.

✚ Scène 3 : les Funérailles sur les deux retables. Le convoi funèbre et son brancard porté par saint Paul, saint Jean en tête, les juifs au sol avec les mains coupées (deux à Ternant, quatre à Kerdévot où elles restent collées au brancard).



✚ Scène 4 : le Couronnement à Kerdévot, et à Ternant l'Assomption complétée du Couronnement sur 2 volets peints. La trinité y est présente : Dieu le Père couronné à gauche, le Christ à droite, la colombe du Saint-Esprit au centre (plus en hauteur à Kerdévot), les anges (musiciens à Kerdévot).

Le retable de Ternant est daté de vers 1440, via une donation de Philippe de Ternant (1400-1456), membre du Conseil du duc de Bourgogne et chevalier de la Toison d'Or. Il est représenté, ainsi que son épouse Isabeau de Roy, sur les deux volets peints extrêmes du retable.

Depuis les études récentes, notamment celle de Serge Bernard et de Fabrice Cario en 2003, on attribue les deux retables à un atelier de Bruxelles, qualifié de brabançon ou de flamand car le duché de Brabant englobait les Pays-bas actuels et une partie de la Belgique. Ceci

bien qu'aucune marque de guilde ne soit visible sur les statues, prédelle et balustrades.

La plaquette de présentation, visible sur place dans l'église de Ternant, confirme l'hypothèse flamande :

« L'étude du style des sculptures de la période 1430/40-1460 (drapé assez lourd, proportions assez trapues et attitudes statiques) permet de proposer l'hypothèse d'un atelier bruxellois », et avance l'âge du chêne qui constitue la structure de l'œuvre, les statues étant sculptées dans des blocs de noyer : « L'arbre de 350 ans a été abattu entre 1425 et 1450 maximum. ».

Le livre savant de René Journet conclue à l'unicité de l'œuvre : *« Ce retable de Ternant est le seul connu illustrant le cycle de la Dormition et de la Glorification de la Vierge. »*

Mais il existe bien à Kerdévot un retable très similaire à celui de Ternant, se partageant une même scénographie avec des personnages d'environ 30 cm, sculptés et dorés. Le triptyque de la Vierge de Ternant est peut-être un peu plus simple pour sa partie sculptée, et les statuette de chaque scène sont amalgamées dans des blocs de noyer, alors qu'à Kerdévot elles sont finement ciselées et indépendantes.

Du plus, pour Kerdévot, on a bien les marques de fabrique des ateliers flamands d'Anvers et de Malines, et la proposition d'une datation à 1480, soit 40 ans après celui de la Vierge de Ternant.

Novembre
2021

Articles :

« Les deux retables de la Vierge d'origine flamande et du 15e siècle à Ternant et Kerdévot »

« BERNARD Serge & CARIO Fabrice - Les retables de Ternant »

« JOURNET René - Deux retables du XVe siècle à Ternant »

Espaces Patrimoine & Biblio

Billet du
06.11.2021



À la recherche de l'arche perdue de Pont-Sant-Alar

Ar gwareg kollet

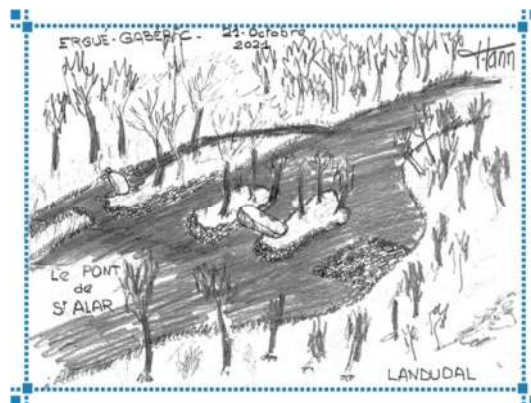
Saint Alar, qu'on confond souvent avec saint Éloi, a alimenté nombre de légendes, et particulièrement autour du site naturel du Stangala, et aussi plus en amont dans la vallée entre Kermadoret et Creac'h-Ergué, avec ce vieux pont sur l'Odet que l'on croyait disparu.

Redécouverte du lieu en octobre 2021, galerie de croquis et de photos, géolocalisation et carte IGN, souvenirs des anciens.

recherche de ce pont mystérieux. Et le résultat est là : le magnifique pont de saint Eloi est toujours là, joignant les rives d'Ergué-Gabéric et de Landudal, et il mérite qu'on s'y intéresse.

Depuis la rive gauche gabériscoise, le pont est difficilement accessible et dans les bois, à la limite ouest du bief du moulin de Kergonal et près de la maison ruinée de Pont-Saint-Eloi, précisément au point géolocalisé en 48.038054 x - 3.996067 sur la carte IGN ci-contre.

Mais c'est de la rive de Landudal qu'on peut mieux appréhender la dimension et la beauté de l'ouvrage : il suffit de d'emprunter le chemin agricole qui descend du village de Kermadoret et de longer un champ cultivé - en maïs en 2021 - sur sa partie orientale.



Le pont est formé de 3 ilots de rochers consolidés en pierres de tailles, le premier du côté gabériscois étant la berge du bief de Kergonan. Une épaisse dalle de pierre de 4 mètres environ de long est toujours posée en équilibre sur les deux ilots centraux. On dirait un pont médiéval, et sa structure est bien conservée encore, malgré les crues et intempéries qui ont emporté deux dalles dans leur flot.



Par un bel automne ensoleillé, quatre aventuriers - Mann Kerouredan, Jean-Noël Le Du, Jean-Pierre Le Grall et votre serviteur - sommes partis à la

Pourquoi avoir dédié ce lieu à saint Alar ? Tout simplement parce que ce personnage de légende aux noms multiples (Alar, Eloi, Alour, Alanus), ermite et évêque de Quimper, saint protecteur des orfèvres, forgerons et des chevaux, est très vénéré localement. Sur le coteau de Creac'h-Ergué il avait sa fontaine (aujourd'hui démantelée) et ses champs ("parc saint Alour") ; sa statue est exposée à la chapelle de Kerdévot, le site et les légendes de Stangala, plus proche de Quimper, lui sont dédiés, et la vallée entre Kermadoret et Creach-Ergué était appelée aussi autrefois Stang-Sant-Alar.

Le pont, aujourd'hui en-dehors des circuits de promenade, les pêcheurs étant de moins en moins nombreux à fréquenter la nature qui devient de plus en plus envahissante, avait autrefois une utilité : il servait de passage pour les pèlerins de Compostelle qui avaient fait leur dévotions à la fontaine saint Jacques voisine (près de la chapelle de St-André) et surtout les meuniers gabéricois des deux moulins voisins de Kergonan et de Coat-Piriou.

Ces derniers livraient par là leurs sacs de farine sur les rives droites de Briec et de Landudal, après avoir doté le pont d'une structure de bois : « *De chaque côté de la rive ils lancèrent une passerelle de fortune faite d'un ou plusieurs troncs, fixèrent deux pieux de bois de 1m de haut à chaque extrémité des troncs et relièrent ces deux pieux par une branche pour former une rambarde précaire.* » (Jean Guéguen, Bull. Comm. 1982).



Aujourd'hui le pont n'a plus d'utilité de circulation et de communication, mais, pour honorer la mémoire de nos prédécesseurs, ne devrait-on pas aménager un circuit de randonnée qui y passe ? En 2004 une rando VTT passait par là, du village de Kermadoret (Landudal) jusqu'à l'Odet, et une structure de bastaings et palettes (cf. photos en ligne) avait été rajoutée pour former l'ossature de ce pont éphémère, pour remonter côté Grand-Ergué par la sapinière de Raymond Duvail.

En fait le chemin de Kermadoret à Pont-Sant-Alar, qui aujourd'hui n'est plus tracé (on doit traverser un champ cultivé), existait bien et était une voie de circulation entre les deux communes : sur le cadastre de 1834 on le voit bien dessiné et le pont lui-même est également marqué (cf. page suivante).



Octobre 2021

Article :

«L'arche perdue du vieux pont de saint Alar »

Espaces Patrimoine & Biblio

Billet du 30.10.2021

